

Optimiser la fertilité et la santé gynécologique par l'observation du cycle ainsi que par l'amélioration du mode de vie

RS7067 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	331, 331r
Formacode(s)	43083
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2028

Certificateur(s)

INSTITUT DE FORMATION A LA FERTILITE · SIRET : 91250969200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour but de valider des compétences professionnelles des soignants en matière de fertilité en péri-conception, telles que l'acquisition de la maîtrise de l'observation du cycle, l'identification des situations physiologiques ou pathologiques, la prise en charge globale des patients (mode de vie, alimentation,...) dans le but de perfectionner les consultations préconceptionnelles des femmes et des couples avec des troubles de la fertilité. Elle s'adresse aux professionnels de santé en exercice, tels que les sages-femmes et les médecins.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser une anamnèse approfondie de la fertilité d'une femme ou d'un couple en construisant un interrogatoire détaillé sur les critères de fertilité de la femme et du couple, leur mode de vie (sport, consommation de toxiques, perturbateurs endocriniens) afin d'adapter leur prise en charge.

Transmettre les techniques d'observation du cycle, et de tenue d'un tableau quotidien aux femmes/couples en leur permettant d'identifier les phases fertiles et infertiles et de suivre leur santé génésique afin de conseiller la femme/le couple sur leur fertilité.

Identifier les situations physiologiques ou pathologiques de la femme en analysant le tableau de fertilité complété par ses soins : pour repérer les phases fertiles et infertiles du cycle; pour différencier un cycle normal (ovulatoire fertile) d'un cycle particulier ou pathologique; pour analyser les différents types de saignements (physiologiques ou pathologiques) ; et ce, afin d'explorer ses troubles et traiter la patiente de manière optimale, ou bien de l'orienter vers le ou les spécialiste(s) compétent(s).

Délivrer des recommandations adaptées et individualisées en lien avec la fertilité et l'épigénétique en péri-conception en s'appuyant sur l'enquête sur le mode de vie de la femme et du couple et sur leur alimentation ; et ce afin d'améliorer la santé et la fertilité de la femme, du couple et de l'enfant dans ses 1000 premiers jours.

Adapter les conseils délivrés aux femmes dans l'évolution de leur fertilité et sur les particularités de leur cycle en identifiant les différentes phases de leur vie

(ménarche, allaitement, arrêt de contraception hormonale, périménopause) afin d'améliorer l'accompagnement global des femmes en péri-conception.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice des professionnels de santé est régi par le code de santé publique (article L.4111-1 et suivants), avec des dispositions propres à chaque métier (obtention du diplôme, conditions d'exercice, etc.)

Réglementation de l'activité de médecin : Articles L4131-1 à L4131-7 et suivants du Code de la Santé publique

Réglementation de l'activité de gynécologue : Article L4130-1 et L4130-2 du Code de la Santé publique

Réglementation de l'activité de sage-femme : Articles L4151-1 à L4151-10 et suivants du Code de la Santé publique

L'activité des professionnels de santé est également soumise aux dispositions du Code de la déontologie médicale (articles R4127-1 à R4127-112 du Code de la santé publique) et au code de déontologie des sages-femmes (articles R4127-301 à R4127-367 du Code de la Santé publique).

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour s'inscrire à la formation préparant aux épreuves certificatives, il faut être sage-femme ou médecin donc disposer d'un numéro RPPS.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Dans le cadre d'une candidature individuelle, le candidat devra fournir la preuve d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et l'attestation de réussite à un test de connaissances de 30 questions, avec un minimum de 80% de validation positive (QCM avec correction automatique) ainsi que le numéro RPPS.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury d'évaluation et de certification est, a minima, composé de 3 personnes :

1 représentant de l'organisme certificateur n'ayant pas de lien ni formé de candidat inscrit à la session d'examen dont il est membre

2 professionnels de santé en activité, experts en santé gynécologique (sages-femmes ou médecins) et disposant d'au moins 3 années d'expérience dans l'optimisation et la restauration de la fertilité et de la santé gynécologique par l'observation du cycle

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2028
Date de dernière délivrance possible	27/08/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://institut2f.catalogueformpro.com/0/physiologie-de-la-fertilite/1993928/optimiser-la-fertilite-et-la-sante-gynecologique-dans-la-prise-en-charge-de-la-femme-et-du-couple-pa>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7067/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	2 480 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	66
Parcours menés à terme	23
Taux d'achèvement	35 %
Période	10/2025 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	69
Montant total engagé	186 160 €
Coût moyen par dossier	2 698 €
Durée moyenne	60 h
Période	09/2025 – 09/2026
France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	21 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.